

Ministère

de

l'Intérieur.

2<sup>e</sup>me Division  
 Sciences et Beaux-arts.  
 N<sup>o</sup> 5517.

Restauration  
 de  
 l'Eglise de La  
 Croix-du-Mont.

Paris le 26 février 1817.

Monsieur le Comte, Je reçois  
 votre lettre du 6 de ce mois, relativement à la  
 restauration de l'Eglise de la Croix du Mont.

Vous avez confié à M. Marois les travaux  
 d'architecture.

Il est desiré que les travaux de peinture et de  
 sculpture soient exécutés par les artistes pensionnaires  
 du Roi, à Rome.

Ce desir est d'avance rempli, au moins quant  
 aux peintures. M. Chévin, élève de l'Ecole  
 française, m'avait écrit à ce sujet. La réponse  
 que je lui ai faite ne pouvait être que favorable  
 et l'a été en effet. Sans doute il la  
 communiquera à Votre Excellence, qui par là  
 jugera que nos vues (et je m'en félicite beaucoup)  
 s'accordent entièrement sur le projet dont il s'agit.

J'écris aujourd'hui au Directeur à l'égard  
 des travaux de sculpture.

Il sera intéressant de voir toutes les  
 parties de cette restauration confiées à nos  
 artistes français, et cette entreprise ne  
 pourra manquer sous tous les rapports, de

A. L. E. M. le Comte de Blacas d'Aulps, Ambassadeur de France à Rome.

leur faire honneur.

C'est-à-dire vous voudrez sans doute, Monsieur le Comte, donner vous-même le nombre des objets qui devront être fournis pour l'Eglise de la Trinité de Mont.

Nous avons en France des Eglises, des Musées, des Edifices qui attendent un ornement qui leur vient sans frais. Les morceaux faits à Rome par les pensionnaires du Roi, sont destinés à la décoration de ces monuments. Votre Excellence ne voudra pas priver trop long-temps la France de cet épouvé.

Je m'en remets là-dessus à la bienveillance pour nos établissements publics et au besoin qu'elle sent aussi que moi, de concilier tous les intérêts.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, avec la considération la plus distinguée

Votre très humble serviteur.

Le Ministre Secrétaire d'Etat  
de l'Intérieur.

Paris